

## Face à l'économie de guerre, la guerre de classe continue

Les guerres servent de paravent absolu aux dérives autoritaires et austéritaires des gouvernements. Maudites soient toutes les guerres !

Le Conseil Fédéral, réuni à Paris les 10,11 et 12 mars 2026, dénonce fermement l'instrumentalisation des conflits armés prétexte à l'économie de guerre.

D'un côté, l'État débloque, sans difficulté, 6,7 Mds d'euros supplémentaires pour le budget de la Défense. De l'autre, il exige 43,8 Mds d'économies sur le dos des travailleurs.

Le Conseil Fédéral rappelle que cette austérité perpétuée est destructrice humainement, socialement, économiquement et démocratiquement ; elle est le terreau de la propagation des idéologies du rejet de l'autre, des nationalismes qui promettent l'ordre et organisent la discrimination et l'injustice.

### **Pouvoir d'achat : Stop au racket spéculatif et à la paupérisation**

Le Conseil Fédéral refuse que les travailleuses et les travailleurs payent la facture de la flambée du prix du pétrole. Dans notre secteur de l'action sociale, cette spéculation se traduit par une honte absolue : les indemnités kilométriques de la Branche de l'aide à domicile stagnent misérablement à 38 centimes le kilomètre.

Les salariés s'appauvrissent encore davantage pour avoir le droit de travailler.

Face à l'urgence, nous exigeons l'augmentation immédiate et significative des salaires. Ils doivent a minima prendre en compte la perte de pouvoir d'achat subie depuis 30 ans.

### **Défense de nos métiers, de nos conventions et de nos droits.** Nous ne reculerons pas d'un millimètre.

Le Conseil Fédéral s'oppose avec une intransigeance totale au projet patronal de Convention Collective Unique Etendue (CCUE). Ce projet n'est qu'une arnaque salariale. Cette attaque contre notamment les grilles Parodi et la progression salariale automatique à l'ancienneté a pour objectif de casser la reconnaissance de nos diplômes, d'individualiser les salaires, et de niveler nos droits par le bas.

Nous défendons nos classifications et particulièrement celles de la CCNT 66, qui fête cette année ses 60 ans d'acquis et de luttes. Le Conseil fédéral déplore la disparition des Accords CHRS par fusion administrée.

Nous exigeons toujours le versement des 183 euros pour tous, sans aucune exception dans tout notre secteur, y compris dans la Branche de l'aide à domicile.

Nous dénonçons la perte de sens et le démantèlement de nos métiers, illustrés par exemple par les pannes continues du logiciel i-milo dans les missions locales. Cet outil de contrôle et de bureaucratie chronophage dénoncé par la FNAS FO, empêche aujourd'hui les conseillers de réaliser correctement leur travail.

Nous condamnons la taxe de 50 € pour saisir le Conseil de Prud'hommes mise en place depuis le 1<sup>er</sup> mars et en exigeons le retrait. Il s'agit d'une marchandisation de la justice et d'une prime directe à l'impunité patronale.

### **Indépendance syndicale et appel à la mobilisation**

En cette année où nous célébrons les 120 ans de la Charte d'Amiens, la FNAS FO réaffirme son indépendance totale face à l'État, au patronat, aux partis politiques et aux religions.

Nous réclamons l'arrêt de la financiarisation et de la marchandisation du secteur, et notamment la réforme SERAFIN-PH dans le secteur du handicap.

Nous exigeons des financements publics garantis à la hauteur des besoins réels.

Nous exigeons l'abrogation de la réforme des retraites MACRON/BORNE, le retour de la retraite à 60 ans à taux plein.

Nous défendons la Sécurité Sociale de 1945 financée exclusivement par la cotisation.

Contre l'austérité, la FNAS FO en appelle à l'unité afin de construire la grève généralisée de nos secteurs.

Paris, le 12 mars 2026